

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 07 FEVRIER 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 7 février, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de VINZIER, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Mme Marie-Pierre GIRARD, Maire.

Conseillers : En exercice : 13 Présents : 9 Pouvoir(s) : 1

Présents : Mme Marie-Pierre GIRARD, M. André VAGNAIR, M. Bastien FLACON, M. John BECHET, M. Alain BORDET (arrivée 19h57), Mme Gaëlle BLANC, Monique CHAPPUIS, Mme Fabienne CHANEL, M. Gérard CHANEL.

Absent(s) excusé(s) : M. Laurent ROHART, M. Jean-Paul ARANDEL

Absente : Mme Hélène BRACHET, Mme Emilie ROCHETTE

Pouvoir(s) : M. Laurent ROHART à Mme Marie-Pierre GIRARD

Secrétaire de séance : M. Bastien FLACON

OBJET DELIBERATION N° 2023-02-09

SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS : ATTRIBUTION 2023

Le Conseil Municipal, par

0 CONTRE 0 ABSTENTION 9 POUR

OCTROIE les subventions suivantes pour l'année 2023 qui seront inscrites au Budget Primitif Principal M57 2023.

Association des Parents d'élèves	800 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers du CPI du Haut-Gavot	400 €
Association « Les Vienz'y »	400 €
Anciens d'Afrique du Nord (A.F.N.)	400 €
Association de Gymnastique Féminine	400 €
Association des Donneurs de Sang	400 €
ADMR SSIAD Chablais Est	400 €
VTT du Gavot	300 €
Comité des fêtes	800 €
JMF	320 €
Ski club de Bernex	300 €
TOTAL DES SUBVENTIONS	4 920 €



Le Maire

Le secrétaire

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme.
Reçu en Sous-Préfecture le

Publié sur le site internet de la commune le :
13 février 2023

GIRARD Marie-Pierre – Maire : Auteur de l'acte